

Option Théâtre

Enseignement d'exploration



La section théâtre - expression dramatique existe au Lycée Porte-Océane depuis 1991 où les 3 niveaux sont représentés (2de - 1ère - Tale).

La classe de seconde

L'horaire est de 3 h par semaine :

- * L'option est assurée par deux professeurs et plusieurs intervenants professionnels (prise de conscience de l'espace, de soi, de la relation à l'autre, improvisation, construction du personnage) et travaille en partenariat avec la Scène Nationale du Volcan du Havre. Les élèves s'engagent également à voir des spectacles programmés durant l'année.
- * La partie théorique porte sur l'histoire du théâtre et l'analyse de spectacles.



Parallèlement à l'enseignement pratique donné dans le cadre de l'option, il est souhaitable que les élèves s'engagent dans un atelier de réalisation au lycée ou à l'extérieur.

L'atelier théâtre du lycée (4 heures par semaine pour la réalisation d'un spectacle en fin d'année) accueille les élèves dès la seconde. Un stage théâtre d'une semaine est organisé chaque année au Domaine des Hellandes à Angerville l'Orcher pour les élèves de cet atelier.

Après la seconde...

Cette section oriente l'élève vers un baccalauréat "L" où les disciplines dominantes seront le théâtre mais aussi le français, l'histoire - géographie, les langues et en terminale la philosophie.

Ces disciplines et l'épreuve de théorie du théâtre requièrent de la part des élèves une maîtrise convenable de l'expression écrite. Certains échecs en seconde s'expliquent par des lacunes importantes dans ce domaine.

Les élèves qui ne seraient pas admis en 1^{ère} "L" ou qui préféreraient une autre section peuvent toutefois continuer à pratiquer le théâtre au Lycée Porte-Océane dans le cadre de l'atelier.



Après le bac option théâtre...

L'objectif de cette option n'est pas de former des professionnels du théâtre. Il s'agit plutôt d'ajouter un enrichissement culturel au programme de la section littéraire. Ce complément peut aider ensuite les élèves à aborder des études supérieures littéraires.

Conditions d'admission

Les élèves de 3^{ème} admis en 2^{de} générale et désireux d'intégrer cette section doivent se présenter à un entretien (fin mai) au cours duquel ils rencontreront les enseignants.

Motivation, attitude pendant l'entretien, avis des professeurs de collège sur le comportement et le niveau des élèves sont des éléments déterminant la décision d'admission.

Aucune pratique préalable du théâtre n'est requise.

Plus d'infos sur <http://porte-oceane.spip.ac-rouen.fr/spip.php?rubrique66>